



CADRE STRATEGIQUE POUR L'EAU AGRICOLE AU SAHEL



Avril 2017



Burkina
Faso



Mali



Mauritanie



Niger



Sénégal



Tchad

CADRE STRATEGIQUE POUR L'EAU AGRICOLE AU SAHEL

Crédits photographiques : Stéphan Abric & Diallo Youssouf

TABLES DES ACRONYMES ET DES ABRÉVIATIONS

2iS	Initiative pour l'Irrigation au Sahel
ABV	Autorité du Bassin de la Volta
ABN	Autorité du Bassin du Niger
ANFICT	Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales
ARID	Association Régionale pour l'Irrigation et le Drainage en Afrique de l'Ouest et du Centre
CBLT	Commission du Bassin du Lac Tchad
CEDEAO	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CL	Collectivités Locales
DAM	Division Autonome de Maintenance
ECHO	Office d'aide humanitaire de la Commission européenne
EPIC	Établissement Public à caractère Industriel et Commercial
ES	Eaux Souterraines
FISAN	Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
IPRODI	Programme d'Irrigation de Proximité dans le Delta Intérieur du Niger au Mali
MOD	Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
OERT	Organisation pour l'Entretien des Réseaux Tertiaires de l'Office du Niger au Mali
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
ON	Office du Niger
ONAHA	Office National des Aménagements HydroAgricoles
OP	Organisations de Producteurs
OUEA	Organisations d'Usagers de l'Eau Agricole
PAHA	Programme d'Aménagement HydroAgricole
PAP	Personne Affectée par le Projet
PDIDAS	Projet de Développement Inclusif et Durable de l'Agribusiness au Sénégal
PIV	Périmètres Irrigués Villageois
PMN	Programme Mali Nord
PPM	Petits Périmètres Maraîchers
PPP	Petits Périmètres Irrigués
PTF	Partenaire Technique et Financier
RCI	République de Côte d'Ivoire
ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest
SAED	Société nationale d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta
SAGI	Sociétés publiques d'Aménagement et de Gestion de l'Irrigation
SI	Systèmes Irrigués
SODAGRI	Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal
SODELAC	Société de Développement du Lac
SONADER	Société Nationale pour le Développement Rural
SPIN	Stratégie de Petite Irrigation au Niger
UEMOA	l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
USDA	U.S. Department of Agriculture

Préambule

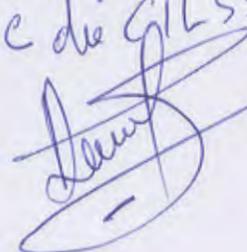
Le 31 Octobre 2013, à l'invitation de SEM le Président Sénégalais Macky Sall et de M le Vice-Président de la Banque mondiale Makhtar Diop et en présence du Secrétaire Exécutif du CILSS M. Djimé Adoum et des ministres représentant six pays du Sahel – Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad – s'est tenu à Dakar un forum de haut niveau sur l'irrigation au Sahel. Il s'agissait de donner une nouvelle dynamique au développement de la maîtrise de l'eau pour l'agriculture, en vue d'accroître la résilience des Sahéliens face aux chocs climatiques et d'accélérer l'intensification agricole. Ce Forum s'est conclu par l'adoption d'une déclaration qui appelle à la mobilisation des acteurs et des partenaires pour redynamiser l'agriculture irriguée et lui permettre de jouer un rôle de moteur du développement agricole dans les six pays.

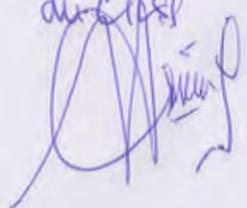
Le Sahel est l'une des régions les plus vulnérables du monde face au changement et à la variabilité climatique, dans un contexte de prédominance de son économie par une agriculture dépendante à 97 % de la pluviométrie. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que l'instabilité des revenus constituent d'importants freins au développement économique et social. Ils se traduisent par un taux de pauvreté élevé, particulièrement en milieu rural, et par l'accentuation de l'émigration et de l'exode rural, compromettant la stabilité et la sécurité de la région. Cependant, le Sahel dispose d'avantages comparatifs à valoriser : un fort ensoleillement, de grands fleuves, une ressource en eau abondante en saison des pluies qu'il convient de mobiliser et gérer, une demande urbaine en forte croissance et un secteur agricole qui se structure progressivement.

Dans ce contexte, la Déclaration de Dakar appelle à « augmenter sensiblement les investissements en matière d'hydraulique agricole pour passer de 400 000 hectares aujourd'hui à 1 000 000 d'hectares d'ici 2020 ». Elle recommande de « faire en sorte que tout développement hydro-agricole soit basé sur des politiques et des stratégies sectorielles appropriées, intégrées dans une filière et fondées sur une utilisation rationnelle et durable des ressources disponibles ».

Le présent Cadre Stratégique (CS) et son complément le Plan d'Action Régional ont été développés par une Task Force régionale (Annexe 1) coordonnée par le CILSS, représentative de la diversité des acteurs de l'agriculture irriguée et des gouvernements des six États. Ces documents rappellent les enjeux relatifs à l'agriculture irriguée. Ils établissent une vision partagée par les États et les partenaires et une méthode pour accroître les performances de l'agriculture irriguée et accélérer l'expansion des superficies avec maîtrise de l'eau. Ils fixent un cadre d'intervention pour l'engagement des acteurs autour de cette vision et de cette méthode, et déclinent ce cadre en des recommandations concrètes et opérationnelles. Enfin, ils expriment l'engagement régional nécessaire pour gérer les ressources en eau partagées, mutualiser les connaissances, produire les informations pour l'aide à la décision et porter le plaidoyer pour le financement des projets d'irrigation.

Tous les partenaires de l'eau agricole du Sahel sont appelés à contribuer aux côtés du CILSS, à la construction de cette vision commune pour le développement de l'irrigation au Sahel en faveur des exploitants et des économies des six pays – une vision où la faim au Sahel n'est pas une fatalité puisqu'une irrigation performante et durable est possible.

Dr Nangou Doucoule
 MC du CILSS


Dr Djimé Adoum
 Secrétaire Exécutif
 du CILSS


TABLES DES MATIÈRES

RESUME EXECUTIF	1
I. VISION POUR LA MAITRISE DE L'EAU AGRICOLE AU SAHEL	5
▪ Objectifs	5
▪ Vision	5
▪ Approche de mise en œuvre	5
II. SAHEL, EAU ET HISTOIRE : UN ANCRAGE INDISPENSABLE POUR COMPRENDRE ET ENVISAGER L'AVENIR DES TERRITOIRES SAHELIENS	6
▪ D'où vient-on ? Perspective historique sur l'irrigation au Sahel	6
▪ Où va-t-on ? La place stratégique de l'irrigation au Sahel : enjeux, sécurité alimentaire et emploi	11
III. L'EAU EN PARTAGE : LES IRRIGATIONS AU SAHEL	14
▪ L'irrigation qui fonctionne : une diversité de types d'irrigation	14
▪ Les Sociétés d'Aménagement et de Gestion de l'Irrigation : un rôle clé à consolider dans une relation tripartite avec l'État et les irrigants	15
▪ L'eau au Sahel : une ressource à partager équitablement à différents niveaux d'échelle : bassins versants, systèmes irrigués, mailles hydrauliques et parcelles	18
IV. COMMENT ACCOMPAGNER CE DEVELOPPEMENT ? VERS LA MISE A L'ECHELLE DE SOLUTIONS DISPONIBLES ET TESTEES	22
▪ Le concept de solution	22
▪ Quelle ambition pour les irrigations sahéliennes à grande échelle ?	24
▪ La nécessaire adaptation au contexte local	26
▪ Eléments de solution par type de système irrigué	28
▪ Une gestion efficace et juste du foncier irrigué : l'une des clés de voûte de la performance	31
▪ Quel financement pour le développement de l'irrigation ?	37
V. LE 2IS : UN CADRE DE MISE EN ŒUVRE CONCERTÉ	43
▪ Processus de mise en œuvre de la Déclaration de Dakar	43
▪ Une charte d'engagements pour la mise en œuvre de l'Initiative	44
▪ Engagement des États pour la mise en œuvre de l'Initiative	45
▪ Un engagement multi-acteurs pour porter l'Initiative	45
▪ Une dimension régionale au service des États	46
▪ Rôle des organisations régionales	48
Annexe 1. Déclaration du forum de haut-niveau sur l'irrigation	49
Annexe 2. Liste task force	52

